

Dans son rapport d'avril 2019, la Cour des comptes avait, sur la base des éléments que lui avait transmis la DGFIP, souligné l'importance de la dette technique de son système d'information. Sa résorption est désormais affichée comme un axe majeur, et des moyens dédiés ont été octroyés dans ce but, dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens, sur la période 2020-2022.

La lutte contre la dette technique s'organise autour de deux activités :

- la modernisation, qui consiste à sortir de systèmes devenus obsolètes. Elle comprend pour l'essentiel la sortie des environnements mainframe Bull GCOS et de Pacbase (cf. fiche 3) ;
- le maintien en condition technique (MCT), qui vise au bon entretien des applications afin d'éviter qu'elles entrent en obsolescence. Cela consiste à suivre et provoquer régulièrement les évolutions techniques de nos applications. Cette action vise à éviter la résurgence de la dette technique.

Les travaux afférents au plan de MCT consistent essentiellement à mettre à jour les socles Linux obsolètes afin de limiter les risques de rupture de services pour cause de plates-formes non maintenues, et surtout d'éliminer les failles de sécurité observées sur des socles périmés. De plus, les montées de version de socle Linux permettent, grâce à l'application stricte de la matrice technologique de la DGFIP, de provoquer dans le même temps les évolutions des intergiciels et composants applicatifs.

Des travaux de MCT ont été budgétés dans le PAA 2020 du SI. Ces travaux, qui mobiliseront non seulement les MOE mais aussi les bureaux transverses et les MOA, ont fait l'objet d'une allocation tri-annuelle de 16 M€ dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens.

Le SSI étant comptable du bon emploi de ces moyens et de l'efficacité des actions engagées dans la résorption de cette dette technique, il a renforcé la gouvernance rapprochée de ce plan tri-annuel afin :

- d'assurer le suivi des indicateurs d'avancement des travaux, en termes de planning, de charge, de budget et de résultat opérationnel ;
- d'analyser les informations remontées par les différents acteurs (bureaux MOE et bureaux transverses) pour les mettre en cohérence et détecter de façon anticipée les difficultés ;
- de consolider les stratégies budgétaires portées par les projets afin d'assurer la cohérence d'ensemble au regard des budgets validés ;
- de proposer un support et une assistance aux projets dans la réalisation de leurs opérations de modernisation ou de MCT, notamment en animant la communauté du SI par du partage d'expériences entre équipes et de la capitalisation.

Pour ce qui concerne le MCT, une attention particulière a été portée sur le volet assistance, axe sur lequel les participants au GT dette technologique de l'été 2019 avaient particulièrement insisté.

Il est ainsi prévu de proposer un accompagnement adapté et dédié aux opérations spécifiques au MCT :

- apporter un support aux chantiers par la mutualisation de bonnes pratiques ;
- proposer des actions de capitalisation en vue d'améliorer en continu la capacité du SSI à assurer son MCT ;
- identifier au plus tôt les difficultés rencontrées par les projets dans la réalisation de leurs chantiers, en termes de ressources et de compétences, et proposer des prestations d'assistance pour compenser une insuffisance particulière.

Les travaux de MCT suivent une trajectoire tout à fait satisfaisante puisque les 37 applications portées par les socles les plus anciens ont toutes engagé des actions de ré-écriture ou de portage pour une sortie en 2021 au plus tard tandis que les socles intermédiaires font l'objet d'une politique visant à les sortir du parc d'ici 2022.

Cette politique volontariste se traduit en termes budgétaires, puisque les 7,9 M€ alloués au MCT pour 2020 au titre du COM sont consommés à hauteur de 94 % au 15 juin.

L'accompagnement des projets fait l'objet d'opérations d'information, notamment dans le cadre du COPSI technique, et l'offre de support et de formation sur Lombok est opérationnelle et a déjà été sollicitée par les projets,

Au-delà de l'aspect technique, l'accent est porté sur l'amélioration de la planification globale des opérations de MCT afin d'anticiper la contention des plannings, et sur l'articulation des paliers fonctionnels et des paliers de MCT.

Par ailleurs, le SSI mène une réflexion sur les mécanismes techniques et organisationnels à mettre en œuvre afin de ne pas reproduire à l'avenir ce phénomène d'obsolescence dans le nouvel environnement que constitue le cloud.